CHEC, le chèque habitat écologique et citoyen : une aide financière pour inciter et faciliter de nouvelles pratiques citoyennes

Déconfinement à partir du 11 mai : Le Département de la Seine-Saint-Denis reprend au fur et à mesure son activité et applique des dispositions sanitaires pour protéger la population et ses agent.e.s, tout en assurant la continuité du service public.
> Vous pouvez nous téléphoner au 01 43 93 93 93 ou utiliser notre formulaire de contact
Retrouvez les dernières informations à jour en suivant ce lien

ENVIRONNEMENT & ÉCOLOGIE URBAINE

Chèque Habitat Écologique et Citoyen

le 5 février 2018

Chèque Habitat Écologique et Citoyen ou comment inciter et faciliter de nouvelles pratiques citoyennes avec une aide financière pouvant atteindre 70 % du montant total des travaux, dans la limite de 20 000 euros par projet (10 000 euros pour le parc privé).

A l'issue de la COP21, le Département s'est engagé en faveur de la transition écologique, et a approuvé son plan d'action pour la transition écologique 2017-2020.

Une des premières illustrations concrètes issues de ce plan d'action vient d'être adoptée par l'assemblée départementale dans sa séance du mois de décembre dernier. Il s'agit du dispositif « Chèque Habitat Écologique et Citoyen ».

Afin d'inciter et de faciliter de nouvelles pratiques citoyennes dans le parc de logements collectifs existant, le Département lance ce nouveau dispositif, pour contribuer à la transition écologique et au mieux vivre ensemble. Il s'agit de faciliter l'émergence de démarches novatrices d'indépendance au développement durable dans l'habitat, de consolider les liens entre les habitants, voire de générer des solidarités nouvelles.

Le dispositif CHEC est une nouvelle forme d'accompagnement des initiatives des habitants du territoire désireux de faire évoluer positivement leur cadre de vie, de s'inscrire concrètement dans des démarches de transition écologique et solidaire. **Il permettra de valoriser, encourager et inciter à développer des actions innovantes, comme l'installation de nouveaux matériels, la création d'aménagements comme la végétalisation d'espaces collectifs, l'installation de garages à vélos sécurisés, prises électriques pour vélos ou voitures, l'aménagement de jardins partagés, de composteurs en pied d'immeuble…**

Il est prévu une aide financière pouvant atteindre 70 % du montant total des travaux, dans la limite de 20 000 euros par projet (10 000 euros pour le parc privé). Le dispositif a récemment été étendu aux bailleurs sociaux et offre aussi désormais la possibilité de subventionner les structures associatives porteuses d'un projet d'habitat participatif privé.
Il a par ailleurs été étendu jusqu'à 2021.

A travers cette action, le Département se mobilise pour un habitat de qualité pour tous les Séquano-dionysiens et démontre que la transition écologique est synonyme d'amélioration du cadre de vie !

Contact : 01 43 93 07 32 - chec@seinesaintdenis.fr

Règlement du dispositif Chèque Habitat Écologique et Citoyen

PARTAGEZ

À LIRE AUSSI

Fermeture des parcs et bergos
Le Département de la Seine-Saint-Denis a pris la décision de fermer l'ensemble des parcs départementaux jusqu'à nouvel ordre. La Préfecture a fermé l'accès aux bergos.

Vigilance orange inondation et Vigilance orange neige-verglas dans notre département !
INFORMATIONS PRATIQUES concernant la Seine-Saint-Denis mises à jour le 5 février.

4e Conférence départementale Plan climat air énergie
4e Conférence départementale Plan climat air énergie.

Le schéma pour un environnement vert
Le schéma pour un environnement vert en Seine-Saint-Denis et ses ressources affirme l'ambition d'offrir des actions de proximité sur l'ensemble du territoire, des espaces verts de grande qualité, ouverts sur la ville et accessibles à tous.

Plan de prévention du bruit dans l'environnement
3 défilés pour les 5 années à venir l'action du Département en matière de lutte contre les nuisances sonores.

0 | 5 | 10

À LA UNE

AIDE SOCIALE

Une aide exceptionnelle de 60 euros aux demi-pensionnaires des collèges
6 MAI 2020
Cette semaine, 26 000 familles de collégien·ne·s bénéficiant habituellement de tarifs sociaux pour la cantine vont recevoir un chèque alimentaire de 60 € de la part du Département.

DANS ENVIRONNEMENT & ÉCOLOGIE URBAINE

Fermeture exceptionnelle des parcs départementaux

Le Département met en oeuvre un plan Amiante pour les collèges adopté par le CHSCT avec l'approbation des syndicats

Le Département signe un arrêté d'interdiction de l'usage de pesticides sur son territoire

À vos parcs ! Les résultats
Le Département de la Seine-Saint-Denis a lancé, fin avril, une consultation citoyenne dans le cadre du programme d'investissement et de modernisation des parcs départementaux 2015-2020 "À vos parcs !". Elle s'est clôturée le 28 juin avec 3 121 votes. Découvrez les projets lauréats !

La Seine-Saint-Denis s'engage pour l'égalité environnementale !

Made In Seine-Saint-Denis

Terre en partage

Le calendrier des parcs

Chèque Habitat Écologique et Citoyen
Le Chèque Habitat Écologique et Citoyen est une aide financière pouvant atteindre 70 % du montant total des travaux, dans la limite de 20 000 euros par projet (10 000 euros pour le parc privé).

Le Département en route pour une mobilité propre

0 | 10

Pour accéder à la source de l’information, cliquez sur l’image ci-dessus